



## Bref regard sur les nouveaux retraités au Québec et ailleurs au Canada Résultats cumulés pour 2008 et 2009

Janvier 2011

Au Québec, cent mille travailleurs de 50 ans et plus ont pris leur retraite en 2008 ou 2009. Aujourd'hui, la question du prolongement de la vie active est au cœur des débats et le départ massif des baby-boomers ajoute au problème de renouvellement de la main-d'œuvre qui affectera la province au cours des prochaines années. Dans ce contexte, il s'avère pertinent de mieux connaître les nouveaux retraités. À quel âge se sont-ils retirés du marché du travail? Où travaillaient-ils? Depuis combien de temps occupaient-ils leur dernier emploi? Étaient-ils à temps plein? Travaillaient-ils dans le secteur privé ou dans le secteur public? Le comportement des nouveaux retraités au Québec s'arrime-t-il avec celui des autres retraités ailleurs au pays? À partir des données de l'*Enquête sur la population active* (EPA), cette capsule présente des réponses à ces questions en établissant un portrait général de ces travailleurs qui ont récemment décidé de se retirer du marché du travail<sup>1</sup>. Plus particulièrement, elle fait un parallèle entre ce qui se passe au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'ouest<sup>2</sup> du Canada. Quant aux provinces maritimes, elles ne font pas l'objet d'une analyse en raison de la faible qualité des données.

Les nouveaux retraités du Québec représentent près de 30 % de l'ensemble des retraités au Canada en 2008 et 2009 (349 800), soit une part plus élevée que celle observée dans la population âgée de 50-64 ans (25 %). La province de l'Ontario (35 %) et celles de l'Ouest (30 %) regroupent environ les deux tiers de ces retraités.

Plusieurs études ont montré que les travailleurs québécois adoptaient un comportement différent comparativement à leurs homologues d'ailleurs au Canada en prenant leur retraite beaucoup plus hâtivement.<sup>3</sup> Ainsi, on remarque que près de 45 %

des nouveaux retraités du Québec ont moins de 60 ans. Ce résultat contraste avec la situation observée ailleurs au pays, notamment dans les provinces de l'Ouest où un peu plus de 25 % des nouveaux retraités (33 % en Ontario) se classaient dans ce groupe d'âge. De plus, une forte proportion de ces retraités se trouvant dans l'Ouest (42 %) avaient 65 ans et plus au moment de leur retrait du marché du travail contre seulement 22 % au Québec (données non présentées). Les données selon le sexe présentent des résultats similaires. Les hommes et les femmes prennent en effet leur retraite à moins de 60 ans dans une plus grande pro-

portion au Québec (environ 45 % respectivement) qu'en Ontario (près de 30 % chez les femmes et 36 % chez les hommes) ou dans les provinces de l'Ouest (autour de 28 % chez les deux sexes).

Les départs à la retraite plus hâtifs peuvent être expliqués par plusieurs facteurs, entre autres un haut niveau d'études et le fait de travailler à temps plein (Schellenberg et Ostrovsky, 2008; Kieran, 2001). Ainsi, il est légitime de croire que plus le niveau d'études s'élève, plus le revenu du travailleur augmente. Ce revenu supérieur permet à l'employé de cotiser, par exemple, à un régime de retraite, ce qui favorise un départ plus hâtif que lorsqu'il y a absence d'un tel régime ou lorsque celui-ci est moins généreux. Ce phénomène semble se produire ici car la moitié des nouveaux retraités du Québec ayant complété des études postsecondaires ont pris leur retraite à moins de 60 ans, alors qu'ils sont seulement un peu plus de 35 % à faire de même lorsque le dernier niveau d'études atteint correspond à des études postsecondaires partielles ou moins. Par ailleurs, le Québec se distingue nettement des provinces de l'Ouest puisque 32 % des nouveaux retraités de ces provinces ont complété des études supérieures et 22 % de ceux qui ont fait des études postsecondaires partielles ou moins ont quitté leur

1. Le fait de déclarer s'être retiré du marché du travail au moment de l'enquête ne signifie pas pour autant que les personnes n'y retournent pas par la suite. L'analyse porte ici seulement sur les personnes s'étant déclarées au moment de l'enquête inactives en raison de la prise de la retraite.

2. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont été regroupés afin d'assurer la qualité des données.

3. Voir Cloutier et Dorion, 2010; Turcotte et Schellenberg, 2005; Rowe et Nguyen, 2002; Kieran, 2001.

emploi avant 60 ans. Les résultats comparatifs avec l'Ontario vont dans le même sens, c'est-à-dire des départs plus tardifs dans cette province qu'au Québec, en particulier chez les retraités dont le niveau d'études est élevé.

Les données de l'EPA confirment ce qui a été avancé plus haut, à savoir que les sorties plus hâtives du marché du travail se retrouvent davantage chez les travailleurs à temps plein. En effet, parmi les nouveaux retraités, 50 % des travailleurs à temps plein ont pris leur retraite avant 60 ans au Québec contre moins de 30 % chez ceux ayant occupé un emploi à temps partiel. D'une part, le fait d'avoir un emploi à temps plein est parfois une condition *sine qua non* pour avoir accès à un régime de retraite de l'employeur et, d'autre part, lorsque ce type de régime est offert à tous, avoir un emploi à temps plein permet des contributions plus importantes à ce régime, ce qui procure des conditions financières plus favorables pour les sorties hâtives. Les sorties plus précoces du marché du travail des personnes ayant occupé un emploi à temps plein s'observent également dans les autres régions canadiennes, mais le Québec se démarque encore une fois avec une part plus élevée de travailleurs ayant pris leur retraite avant 60 ans.

La stabilité d'emploi est un facteur additionnel favorisant les départs hâtifs à la retraite, comme soulevé dans les études citées précédemment. Ainsi, toutes les régions affichent une proportion plus élevée de travailleurs qui ont pris leur retraite avant 60 ans chez ceux ayant cumulé une forte durée d'emploi (20 ans ou plus) comparativement à ceux dont la durée de l'emploi est moindre. Encore une fois, le Québec se distingue puisque 55 % des nouveaux retraités ayant cumulé 20 ans ou plus d'ancienneté dans leur dernier emploi ont pris leur retraite avant 60 ans. L'Ontario et les provinces de l'Ouest montrent pour leur part des taux beaucoup plus faibles, soit de 40 % et de 34 % respectivement.

Une autre caractéristique intéressante à observer est le secteur d'apparte-

nance dans lequel travaillait la personne avant de quitter son emploi (public ou privé). En effet, travailler dans le secteur public peut mener à une prise de retraite plus hâtive, grâce, notamment, à la présence d'un régime de retraite qui comporte de meilleures caractéristiques (CIRANO, 2010; Kieran, 2001; ISQ, 2010). On constate ainsi que 60 % des nouveaux retraités québécois âgés de 50 ans et plus du secteur public ont pris leur retraite alors qu'ils avaient moins de 60 ans en 2008 et 2009, comparativement à seulement 32 % dans le secteur privé (incluant les travailleurs autonomes). Le résultat dans le secteur public au Québec diffère toutefois nettement de ce qui est observé en Ontario et dans les provinces de l'Ouest alors que 6 nouveaux retraités sur 10 provenant de ce secteur n'ont quitté leur dernier emploi qu'à 60 ans ou plus. Par contre, peu de différences sont notées dans le cas du secteur privé entre le Québec et les autres régions du Canada.

Lorsque l'on regarde la situation quant aux secteurs d'activité<sup>4</sup>, les trois régions étudiées montrent des résultats souvent bien différents. Ainsi, les nouveaux retraités de moins de 60 ans comptent pour 55 % de ceux provenant des services à la population au Québec, tandis que les autres régions présentent des proportions à peine supérieures à 35 %. Une situation semblable est observée dans le secteur de la finance et des services professionnels : au Québec, 44 % des nouveaux retraités provenant de ce secteur ont moins de 60 ans, soit plus du double de ce qui est constaté ailleurs au Canada. Quant aux départs plus tardifs à la retraite, au Québec, ils s'observent surtout dans les autres services qui regroupent des secteurs comme le commerce, l'hébergement et la restauration ou encore l'information, la culture et les loisirs.

Finalement, presque 60 % des nouveaux retraités au Québec ont quitté le marché du travail alors que leur conjoint ou conjointe était encore occupé, à temps plein ou à temps partiel. Le rapport inverse s'observe toutefois dans le cas des nouveaux retraités du

Québec ayant 60 ans et plus; de fait, dans 60 % des cas, le conjoint ou la conjointe étaient inactifs au moment du départ à la retraite du retraité.

## Références

CASTONGUAY, Claude, et Mathieu LABERGE (2010). *La longévité : une richesse*, [En ligne] : <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-01.pdf> (page consultée le 5 septembre 2010).

CLOUTIER, Luc, et Jean-François DORION (2010). « Les intentions des travailleurs âgés de 50 ans et plus quant à leur retraite : une comparaison Québec-Ontario », *Flash-info*, vol. 11, n° 3, septembre, p. 1-7.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2010). *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché du travail, 2001-2009*, Québec, vol. 6, n° 1, 280 p.

KIERAN, Patrick (2001). « Early retirement trends », *Perspectives on Labour and Income*, vol. 2, n° 9, p. 5-11.

ROWE, Geoff, et Huan NGUYEN (2002). « Les travailleurs plus âgés et le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 12, p. 25-38.

SHELLENBERG, Grant, et Yuri OSTROVSKY (2008). « The retirement plans and expectations of older workers », *Canadian Social Trends*, n° 86, winter, p. 11-34.

TURCOTTE, Martin, et Grant SCHELLENBERG (2005). « Job strain and retirement », *Perspectives on Labour and Income*, vol. 6, n° 7, July, p. 13-17.

4. Voir les définitions des regroupements de secteurs au bas du tableau.

## Répartition des personnes âgées de 50 ans et plus nouvellement retraitées en 2008-2009 selon l'âge de la prise de la retraite pour certaines caractéristiques, Québec, Ontario et provinces de l'Ouest<sup>1</sup>

	Âge de la prise de la retraite					
	Québec		Ontario		Ouest	
	Moins de 60 ans	60 ans et plus	Moins de 60 ans	60 ans et plus	Moins de 60 ans	60 ans et plus
	%					
<b>Ensemble</b>	<b>44,7</b>	<b>55,3</b>	<b>33,3</b>	<b>66,7</b>	<b>27,8</b>	<b>72,2</b>
<b>Sexe</b>						
Homme	44,6	55,4	35,7	64,3	27,2	72,8
Femme	45,0	55,0	29,9	70,1	28,5	71,5
<b>Niveau d'études</b>						
Post sec. partielles ou moins	37,5	62,5	31,7	68,3	22,2	77,8
Post sec. complétées	49,9	50,1	34,5	65,5	32,2	67,8
<b>Régime de travail</b>						
Temps plein	49,6	50,4	35,9	64,1	30,7	69,3
Temps partiel	28,4	71,6	22,8	77,2	19,2	80,8
<b>Durée du dernier emploi</b>						
Moins de 20 ans	29,5	70,5	22,3	77,7	23,1	76,9
20 ans et plus	54,5	45,5	41,1	58,9	33,7	66,3
<b>Secteur d'appartenance</b>						
Secteur public	59,7	40,3	41,3	58,7	39,6	60,4
Secteur privé/trav. autonomes	32,1	67,9	29,3	70,7	21,7	78,3
<b>Secteurs d'activité regroupés</b>						
Services à la population <sup>2</sup>	54,6	45,4	36,2	63,8	36,9	63,1
Finance et services professionnels <sup>3</sup>	44,2	55,8	20,1	79,9	19,9	80,1
Autres services <sup>4</sup>	27,9	72,1	23,5	76,5	22,9	77,1
Secteur des biens <sup>5</sup>	46,1	53,9	45,6	54,4	23,6	76,4
<b>Situation du conjoint<sup>6</sup></b>						
Personnes occupées (t. plein t. partiel)	56,9	43,1	47,4	52,6	40,2	59,8
Personnes inactives	39,5	60,5	23,8	76,2	24,1	75,9

1. Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique.

2. Services d'enseignement, Soins de santé et assistance sociale, Administrations publiques.

3. Finance, assurances, immobilier et location, Services professionnels, scientifiques et techniques.

4. Serv. aux entreprises, serv. relatifs aux bâtiments et autres serv. de soutien, Commerce, Transport et entreposage, Inform., culture et loisirs, Hébergement et services de restauration, Autres services.

5. Agriculture, Foresterie, Pêche et extraction, Services publics, Construction, Fabrication.

6. Résultats basés sur l'observation de la personne de référence et du conjoint seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Ce feuillet est réalisé par la **Direction des statistiques du travail et de la rémunération**.

Pour plus de renseignements : Jean-François Dorion, analyste en statistiques du travail  
1200, avenue McGill College, bur. 400  
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384 (poste 6245)

Télécopieur : 514 876-1767

Courriel : jean-francois.dorion@stat.gouv.qc.ca

**Institut  
de la statistique**

**Québec** 